



Bourgeois

Fernand Simon

Desouche

Louise Marie

20 Mai 1902

L'an mil neuf cent deux, le mardi vingt deuxième de
 Mai à dix heures et demie du matin, pardevant nous Eux
 Alfred Tridore, Chevalier de la Légion
 d'Honneur, Maire et officier de l'habitat de la
 ville de Briare, arrondissement d'Orléans, département du Loiret,
 sont comparus publiquement qu'à la salle des mariages de l'Hôtel-
 de-Ville Bourgeois Fernand Simon, âgé de trente un ans, comp-
 table domicilié à Paris, rue de Dunkerque, numéro cinquante sept,
 né à Arras (Pas de Calais) le vingt sept avril mil huit cent soixante
 onze, ainsi qu'il résulte de l'extrait de son acte de naissance dé-
 livré sur timbre, légalisé et ci annexé, majeur, fils légitime de
 Bourgeois Léopold Arsène, décédé à Arras le huit octobre mil
 huit cent quatre vingt dix huit, ainsi qu'il résulte de l'extrait de
 son acte de décès délivré sur timbre, légalisé et ci annexé, et de
 Cussy Agnès Liontine, la veuve, sans profession, domiciliée à Paris,
 rue de Dunkerque, numéro cinquante sept, ici présente et consen-
 tante, d'une part; Et Demoiselle Desouche Louise Marie, âgée de
 vingt six ans, sans profession domiciliée à Briare où elle est née le
 vingt six août mil huit cent soixante quinze, ainsi qu'il résulte de
 la minute de son acte de naissance déposée aux archives de la
 mairie de Briare, majeure, fille légitime de Desouche Jules
 Albert, Mécanicien, et de Brunet Marie, son épouse, sans pro-
 fession, domiciliés ensemble à Briare, ici présents et consen-
 tants, d'autre part; lesquels nous ont requis de procéder à la
 célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications
 ont été faites devant la principale porte d'entrée de notre
 Hôtel de Ville les dimanches vingt sept avril dernier et quatre
 Mai courant (1902), et devant celle de l'Hôtel de Ville du neuvième
 arrondissement de la ville de Paris aux mêmes dates, ainsi que le

constate le certificat délivré sur timbre, légalisé et ci-annexé desdits
comparants, sur notre interpellation, nous ont déclaré que leur
contrat de mariage a été reçu par M^{re} Boutroux Paul, notaire à
Briare, le dix-neuf Mai courant (1902), ainsi qu'il est visé sur le certificat
mis au présent acte. Aucune opposition, au dit mariage ne nous a été
signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir sommé les
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre II du titre
du code civil, intitulé: du Mariage, avons demandé au futur époux
et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour
femme; Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement,
déclarons, au nom de la loi, que Bourgeois Edmond Louis
et Desouche Louise Marie sont unis par le mariage de quoi avons
dressé acte en présence de Bourgeois Edmond, âgé de vingt-huit ans,
Marichal des Logis chef au 5^e Régiment de Dragons en garnison à
Compiègne (Oise), et de Dugour Louis Edouard, âgé de cinquante-sept
ans, comptable domicilié à Paris, faubourg Saint Martin, rue des
deux cent trente-sept, le premier Frère et le second cousin de l'époux
puis de Desouche Albert, âgé de trente-deux ans, Mécanicien domicilié
à Briare, et de Villécoq Edmond, âgé de quarante ans, notaire
domicilié à Noisy-le-See (Seine), le premier Frère et
le second beau-frère de l'épouse; lesquels, après qu'il leur en a
été aussi donné lecture, ont signé avec nous, les parties contractantes,
la mère de l'époux et les père et mère de l'épouse.

Bourgeois Edmond

Bourgeois Albert

Desouche Louise Marie

Desouche Albert

Villécoq Edmond

Marie Brunet

Marie Desouche

Desouche Albert

Villécoq Edmond

Bourgeois Edmond